

## Compte rendu du groupe de travail CDAS du 12 septembre 2023

Le groupe de travail a permis de travailler sur certains points en vue de la séance plénière du **CDAS** qui se tiendra le **09 octobre**.

Ces points sont les suivants :

CAL 2023 (Crédits Actions Locales)

Des cartes cadeaux 2021 n'ont pas été utilisés par des agents pour une enveloppe de 1 000 €. Cette somme sera reversée au CAL soit au titre de 2023 voire de 2024.

En tout état de cause, au 12/09/23, le CAL 2023 ne permet pas cette année d'attribuer de cartes cadeaux aux enfants d'agents, dans la *tranche 15-17 ans* ( 115 bénéficiaires potentiels, 15 € envisagés par bénéficiaire début 2023). Il permet juste de rehausser la carte cadeau initiale, déjà prévue pour la *tranche 11-14 ans* ( 96 bénéficiaires), de 5 € par carte, soit de 25 à 30 € pour Noël.

Pour mémoire, l'enveloppe CAL 2023 s'élève à 27 725 € ( 31 968 € en 2021, 29 769 en 2022).

Le mode de calcul du CAL est de plus en plus défavorable à la Vendée.

Pour mémoire ( merci Ingrid !) la base de calcul est de 36,82 € pour un enfant de 0 à 17 ans, de 9,57 € par actif et 3,19 € par retraité, sachant que les ayant cause des retraités ( NB : au nombre de 275), bien que bénéficiaires, ne sont comptabilisés dans le calcul.

Ainsi, le nombre d'actifs étant en baisse, le nombre d'enfants peu élevé et à contrario, le nombre de retraités en constante hausse ( 1 779 au 31/12/22), le calcul nous est défavorable pour toutes et tous. Il nous semble de plus en plus opportun de revoir le mode de calcul au plan national, au regard de l'évolution des populations des ministères financiers.

De surcroît, les personnels pensionnés se sont vus privés de l'accès aux chèques-vacances en plein été ( circulaire du 2 août). Cette mesure, en plein contexte inflationniste, a fait l'objet d'un courrier intersyndical à destination de la DGAFP ( Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique), pour dénoncer cette double peine infligée aux collègues retraités en matière de loisirs. Vous trouverez le courrier intersyndical sur notre site, à côté de ce compte-rendu.

## Points sur les actions 2023

Une sortie « retraités » est prévue au cabaret des Belles Poules le 14/11.

L'action « char à voile », repoussée 2 fois faute de vent, se tiendra le samedi 21/10, si le vent le permet !

L'arbre de Noël se tiendra le mercredi 6 décembre à Mouilleron-le-Captif.

## De 2023 à 2024

Le chèque familles finances ( ex CESU 6-12 ans) est étendu aux 6-14 ans, <u>17 ans</u> pour les familles mono-parentales et pour les enfants porteurs de handicap.

Le **chèque sport finances** est au bénéfice des enfants de l'agent, tranche *12-17 ans*. Il prend la forme d'un chèque de 80 € lorsque le foyer familial a un quotient familial (QF) inférieur à 13 000 €. L'aide est portée à 50 € lorsque le QF est supérieur à 13 000 € et dans la limite de 26 000 €.

Un message rappelant l'existence de ces 2 dispositifs a été adressé aux personnels le 14/09.

**Un sondage** est également à votre disposition en matière d'Action Sociale : l'enquête a été envoyée sur nos messageries le 11/09.

Une **conférence** à mener localement est en cours de réflexion. Le thème retenu serait : **quelles aides pour les aidants ?** 

**Arbre de Noël 2024** : la formule de location de salle à Mouilleron-le-Captif semble avoir atteint ses limites. La longère de Beaupuy nous ayant été louée pour un peu plus de 3 000 € en 2023, il semble urgent de trouver un autre lieu pour sauvegarder notre budget.

Ainsi, nous sommes à la recherche d'une salle en Vendée.

Lieux à privilégier : les Achards, Montaigu, Chantonnay, Bournezeau ?

<u>Dispositions nécessaires</u>: 450 places assises, 100 places de parking, loges pour les artistes, estrade, gradins, espaces sono et distribution goûter & jouets.

A vos carnets d'adresses?! Merci!

Les dons de décorations de Noël sont également les bienvenus ! ( guirlandes).

Solidaires finances sera toujours présent pour défendre les intérêts des agents.

Pour toutes vos questions, vous pouvez prendre contact avec vos représentants en CDAS (Rachid Amroun, Flore Aublet, Anne Bessonnet, Christine Bourassé, Romain Magnier, Angélique Poreau).